

Liberté Égalité Fraternité

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Édition partie 1 du mois de Juillet 2020

215 ème année 2020

Mensuel - Abonnement annuel: 31 euros

PRÉFECTURE

CABINET - SERVICE DES SÉCURITÉS

Bureau de la représentation de l'État

- Arrêté n°CAB-2020/217 portant attribution de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale de la promotion juillet 2020

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA LÉGALITÉ

Bureau de la réglementation générale et des élections

- Arrêté n° DCL BRGE n° 2020-005 en date du 24 juin 2020 relatif à l'attribution du titre de maître restaurateur
- Arrêté n° DCL BRGE n° 2020-012 en date du 2 juillet 2020 portant agrément pour l'exercice de l'activité de domiciliation d'entreprises

Bureau de la légalité et de l'intercommunalité

- Arrêté préfectoral n° 2020-19 du 1er juillet 2020 portant modification des statuts de la communauté de communes Picardie des Châteaux
- Arrêté préfectoral n° 2020-20 du 30 juin 2020 portant dissolution du SIVOM Chauny-Tergnier-La Fère

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

Secrétariat général

- Arrêté n° 2-2020 en date du 23 juin 2020 accordant la médaille d'honneur agricole à l'occasion de la promotion du 14 juillet 2020

Service Mobilités-Éducation routière

- Arrêté portant agrément de l'établissement dénommée "CER ALEXANDRE DUMAS" à VILLERS-COTTERETS (02600), sous le n°E2000200020
- Arrêté portant agrément de l'établissement dénommé "Ecole de Conduite Barbosa" situé à COINCY (02210), sous le n° 2000200010

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS

- Arrêté n° 2020-1530 en date du 29/06/2020 relatif à la limitation de mouvements des animaux des espèces ovine et caprine

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES DES HAUTS-DE-FRANCE

- Arrêté n° 2020-1 portant subdélégation de signature aux agents de la DRAC – Département de l'Aisne



Liberté Égalité Fraternité

> Arrêté n°CAB-2020/217 portant attribution de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale de la promotion juillet 2020

Le Préfet de l'Aisne Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le décret n°87-594 du 22 juillet 1987, portant création de la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale,

VU le décret n°2005-48 du 25 janvier 2005 modifiant les conditions d'attribution de médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale,

Sur proposition de Monsieur le sous - préfet, directeur de cabinet,

ARRÊTE:

Article 1: la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale ARGENT est décernée à :

- Madame ANGELILLO Claudie née JEANNOT

Adjoint administratif principal 1 cl, COMMUNE DE LAON, demeurant à CHAMBRY.

- Madame BARRE Séverine

Adjoint technique territorial principal 2 cl, COMMUNE DE SAINT-QUENTIN, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- Monsieur BASSETTE Jean-Denis

Adjoint technique principal 2 cl, VILLE DE PARIS, demeurant à MONTIGNY-LENGRAIN.

- Madame BAVARD Ludivine

Assistante socio-éducative 1 cl, DÉPARTEMENT DE L'AISNE, demeurant à TERGNIER.







- Monsieur BAYARD Cyril

Adjoint technique, SIRTOM DU LAONNOIS, demeurant à AULNOIS-SOUS-LAON.

- Monsieur BEAUFORT Denis

Employé d'immeuble, OFFICE PUBLIC HABITAT AISNE, demeurant à LAON.

- Madame BEENEN Stéphanie

Agent des services hospitaliers qualifié, ÉTABLISSEMENT PUBLIC SANTÉ MENTALE DE L'AISNE, demeurant à PINON.

- Monsieur BENMRAH Ouahid

Inspecteur chef de la sécurité 2 cl, VILLE DE PARIS, demeurant à JAULGONNE.

- Madame BERTEAUX Nathalie

Infirmière, ÉTABLISSEMENT PUBLIC SANTÉ MENTALE DE L'AISNE, demeurant à LAON.

- Monsieur BERTIN Michaël

Conseiller résident, OFFICE PUBLIC HABITAT AISNE, demeurant à SOISSONS.

- Monsieur BIBAUT Arnaud

Agent de maîtrise, RÉGION HAUTS-DE-FRANCE, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- Madame BLEUSE Martine

Agent social, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL-DE-L'OISE, demeurant à ORIGNY-SAINTE-BENOÎTE.

- Monsieur BOCHEREL Loïc

Adjoint technique principal 2 cl, DÉPARTEMENT DE L'AISNE, demeurant à BÉZU-SAINT-GERMAIN.

- Madame BOISARD Valérie

Agent des services hospitaliers qualifié, ÉTABLISSEMENT PUBLIC SANTÉ MENTALE DE L'AISNE, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- Madame BORNIER Nathalie née LECOMTE

Infirmière territoriale soins généraux hors classe, DÉPARTEMENT DE L'AISNE, demeurant à CRÉPY.

- Madame BOULET Yaëlle née DELABARRE

Éducatrice jeunes enfants 1 cl, COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DE CHÂTEAU-THIERRY, demeurant à ÉTRÉPILLY.

- Monsieur BRAEM Benoît

Agent de maîtrise, DÉPARTEMENT DE L'AISNE, demeurant à MARLE.

- Madame BRETEAUX Vanessa

Rédacteur principal 1 cl, COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE LAON, demeurant à LAON.

- Monsieur BURGAUD Arnaud

Attaché principal, DÉPARTEMENT DE L'AISNE, demeurant à JUMENCOURT.

- Madame CAILLY Christelle

Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL COMPIÈGNE NOYON, demeurant à BESMÉ.

- Madame CARON Catherine née PACZEK

Adjoint administratif principal 2 cl, SCE DÉPARTEMENTAL INCENDIE ET SECOURS, demeurant à LAON.

- Monsieur CARPENTIER Raphaël

Adjoint technique principal 1 cl, COMMUNE DE SAINT-QUENTIN, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- Monsieur CERCEAU Roger

Adjoint territorial du patrimoine principal 2 cl, DÉPARTEMENT DE L'AISNE, demeurant à LAON.

- Monsieur CHARLIER Thomas

Cadre de santé, ÉTABLISSEMENT PUBLIC SANTÉ MENTALE DE L'AISNE, demeurant à BOUÉ.

- Monsieur CHARPENTIER Franck

Directeur général des services, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHAMPAGNE PICARDE, demeurant à LA VILLE-AUX-BOIS-LÈS-DIZY.

- Monsieur CHAUMY Eric

Conseiller municipal, COMMUNE DE BRUNEHAMEL, demeurant à BRUNEHAMEL.

- Madame CHEIKH AHMED Sonia née LEROY

Infirmière classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL COMPIÈGNE NOYON, demeurant à COUCY-LE-CHÂTEAU-AUFFRIOUE.

- Madame COCHARD Véronique

Auxiliaire de puériculture et de soins principal 1 cl, VILLE DE PARIS, demeurant à BRASLES.

- Madame CORDIER Sylvie

Agent spécialisé principal 1 cl des écoles maternelles, COMMUNE DE SAINT-QUENTIN, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- Monsieur CORNU Clément

Chef d'équipe conducteur automobile principal, VILLE DE PARIS, demeurant à LA FERTÉ-MILON.

- Madame CORTES Corinne née CAILLOT

Infirmière classe supérieure, DÉPARTEMENT DE L'AISNE, demeurant à ESSÔMES-SUR-MARNE.

- Monsieur COURTEFOIS Bernard

Premier adjoint au maire, COMMUNE DE CHEVREGNY, demeurant à CHEVREGNY.

- Monsieur CREPIN Christophe

Conseiller municipal, COMMUNE DE BÉTHISY-SAINT-PIERRE, demeurant à VIVIÈRES.

- Monsieur CROISSIAU David

Conseiller résident, OFFICE PUBLIC HABITAT AISNE, demeurant à SOISSONS.

- Monsieur DAGNICOURT Jérôme

Adjoint administratif principal 1 cl, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE L'OISE, demeurant à MOŸ-DE-L'AISNE.

- Monsieur DAGNICOURT Loïc

Adjoint technique principal 1 cl, COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SAINT-OUENTINOIS, demeurant à FONSOMME.

- Monsieur DECORTE Marcel

Maire, COMMUNE DE ROMERY, demeurant à ROMERY.

- Monsieur DEFOSSE Christophe

Adjoint technique principal 1 cl, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE L'OISE, demeurant à RIBEMONT.

- Madame DEGREMONT Corinne née GODIMUS

Adjoint administratif principal 1 cl, DÉPARTEMENT DE L'AISNE, demeurant à FONTENOY.

- Monsieur DELFORTRIE Michel

Conseiller municipal, COMMUNE DE CHEVREGNY, demeurant à CHEVREGNY.

- Madame DELVILLE Linda née ROSIER

Adjoint territorial principal 2 cl, COMMUNE DE VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN, demeurant à VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN.

- Monsieur DEPAEPE Carine

Adjoint technique territorial principal 2 cl des établissements d'enseignement, RÉGION HAUTS-DE-FRANCE, demeurant à NEUVE-MAISON.

- Monsieur DEVESTEL Gérard

Conseiller municipal, COMMUNE DE VERMAND, demeurant à VERMAND.

- Monsieur DE VLIEGER Xavier

Adjoint technique principal 2 cl, SIRTOM DU LAONNOIS, demeurant à FESTIEUX.

- Monsieur DEY Taraji

Éboueur principal classe supérieure, VILLE DE PARIS, demeurant à VILLERS COTTERETS.

- Monsieur D'HALLUIN René

Agent de maîtrise principal, DÉPARTEMENT DE L'AISNE, demeurant à VAUXREZIS.

- Madame DIOT Florence née CAQUET

Employé d'immeubles, OFFICE PUBLIC HABITAT AISNE, demeurant à SOISSONS.

- Madame DOBRZYNSKI Claire née MELANIE

Infirmière, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL COMPIÈGNE NOYON, demeurant à MAREST-DAMPCOURT.

- Monsieur DRUET Michel

Employé d'immeubles, OFFICE PUBLIC HABITAT AISNE, demeurant à LAON.

- Madame DUCROT Nadine née CHEVEAUX

Adjoint technique principal 1 cl, DÉPARTEMENT DE L'AISNE, demeurant à HIRSON.

- Madame DUPONT Josée née ARBOUCHE

Adjoint technique territorial, COMMUNE DE HARLY, demeurant à HARLY.

- Madame DUPREZ Blandine née BOSSON

Adjoint au maire, COMMUNE DE REMAUCOURT, demeurant à REMAUCOURT.

- Monsieur DUPUIS Christophe

Adjoint administratif principal 2 cl, COMMUNE DE FRESNOY-LE-GRAND, demeurant à FRESNOY-LE-GRAND.

- Monsieur DUPUY Vincent

Adjoint technique principal 1 cl, COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DE CHÂTEAU-THIERRY, demeurant à NESLES-LA-MONTAGNE.

- Madame GAPE Florence née DEMARQUOIS

Aide soignante principale, MAISON DE RETRAITE CHARLES LEFEVRE, demeurant à TERGNIER.

- Monsieur GELOEN Philippe

Technicien, COMMUNE DE CHAUNY, demeurant à VIRY-NOUREUIL.

- Monsieur GENEVAIS Didier

Employé d'immeubles, OFFICE PUBLIC HABITAT AISNE, demeurant à CHÂTEAU THIERRY.

- Madame GÉRARD Christelle

Adjoint administratif principal 2 cl, COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SAINT-QUENTINOIS, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- Monsieur GIACOMIN Dominique

Assistant adjoint technique principal 1 cl, DÉPARTEMENT DE L'AISNE, demeurant à CUFFIES.

- Monsieur GODEREAUX Ludovic

Adjoint technique principal 1 cl, COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SAINT-QUENTINOIS, demeurant à BRISSY-HAMÉGICOURT.

- Madame GORGUET Sabine

Adjoint technique principal 1 cl, DÉPARTEMENT DE L'AISNE, demeurant à VERMAND.

- Monsieur GOUSSOT Thierry

Agent supérieur d'exploitation, VILLE DE PARIS, demeurant à CHARLY-SUR-MARNE.

- Monsieur GRECOURT Frédéric

Adjoint technique principal 2 cl, COMMUNE DE SAINT-QUENTIN, demeurant à ESTRÉES.

- Monsieur GRENIER Nicolas

Adjoint technique principal 1 cl, SCE DÉPARTEMENTAL INCENDIE ET SECOURS, demeurant à LA SELVE.

- Madame GRIMPRET Sandra

Rédacteur principal 1 cl, SCE DÉPARTEMENTAL INCENDIE ET SECOURS, demeurant à BARENTON-BUGNY.

- Madame HAGEN Véronique

Ouvrier principal 1 cl, ÉTABLISSEMENT PUBLIC DÉPARTEMENTAL FOYERS AIDE SOCIALE ENFANCE, demeurant à VEUILLY-LA-POTERIE.

- Madame HALLAIRE Fanny née QUELIN

Auxiliaire de puériculture principal 1 cl, COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DE CHÂTEAU-THIERRY, demeurant à BLESMES.

- Monsieur HENON Jean-Pierre

Adjoint au maire, COMMUNE DE REMAUCOURT, demeurant à REMAUCOURT.

- Monsieur HIERNARD Christophe

Adjoint technique principal 2 cl, COMMUNE DE SAINT-QUENTIN, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- Madame HUANG Dominique née BUSIN

Adjoint administratif territorial principal 1 cl, RÉGION HAUTS-DE-FRANCE, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- Monsieur IGNATE Jacky

Technicien patrimoine, OFFICE PUBLIC HABITAT AISNE, demeurant à BRAINE.

- Madame JOURDAIN Valérie née LACOM

Adjoint technique territorial principal 1 cl, RÉGION îLE-DE-FRANCE, demeurant à BEUVARDES.

- Madame KERDRAON Fabienne

Auxiliaire de puériculture et de soins principal 1 cl, VILLE DE PARIS, demeurant à CHÉZY-SUR-MARNE.

- Madame KUBIAK Ingrid

Adjoint technique territorial principal 1 cl, COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SAINT-QUENTINOIS, demeurant à GAUCHY.

- Madame LACAMBRE Frédérique

Adjoint administratif principal 1 cl, COMMUNE DE BEAURIEUX, demeurant à BEAURIEUX.

- Madame LACAVE Stéphanie née SCHLECHT

Attaché principal, COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SAINT-QUENTINOIS, demeurant à BRISSAY-CHOIGNY.

- Monsieur LAGRANGE Pascal

Adjoint technique principal 2 cl, COMMUNE DE SAINT-QUENTIN, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- Madame LAMOURET Martine née LHERBIER

Agent social, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL-DE-L'OISE, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- Monsieur LANCEREAU David

Adjoint technique territorial principal 2 cl, COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SAINT-QUENTINOIS, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- Monsieur LANCON Daniel

Adjoint technique, COMMUNE DE LAON, demeurant à LAON.

- Monsieur LAPREBENDE Denis

Agent de maîtrise principal, SIVOM DE MIELAN ET MARCIAC, demeurant à SAINT-MICHEL.

- Monsieur LEDUCE Laurent

Ouvrier principal 1 cl, MAISON DE RETRAITE CHARLES LEFEVRE, demeurant à FLAVY-LE-MARTEL.

- Madame LEDUC Stéphanie

Infirmière, ÉTABLISSEMENT PUBLIC SANT° MENTALE DE L'AISNE, demeurant à COURMELLES.

- Madame LEFEBVRE Thérèse née LECOMTE

Vaguemestre, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL COMPIÈGNE NOYON, demeurant à CHAUNY.

- Madame LEGENDRE Delphine

Adjoint administratif principal 2 cl, COMMUNE DE HOMBLIÈRES, demeurant à HOMBLIÈRES.

- Madame LEGRAND Carole née CARRE

Assistant socio-éducatif 1 cl, DÉPARTEMENT DE L'AISNE, demeurant à MOLINCHART.

- Monsieur LEGRAND David

Agent de maîtrise, COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SAINT-QUENTINOIS, demeurant à LESDINS.

- Monsieur LEMERET Christian

Conseiller municipal, COMMUNE DE BRUNEHAMEL, demeurant à BRUNEHAMEL.

- Monsieur LERCHE Eric

Adjoint technique territorial principal 2 cl, COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SAINT-QUENTINOIS, demeurant à ITANCOURT.

- Madame LHERMITTE Marina née JEGAT

Agent des services hospitaliers qualifié, ÉTABLISSEMENT PUBLIC SANTÉ MENTALE DE L'AISNE, demeurant à CHÉZY-EN-ORXOIS.

- Madame LOISEAU Laurence

Adjoint technique principal 2 cl, COMMUNE DE LAON, demeurant à LAON.

- Monsieur MACHU Jean-Michel

Conseiller municipal, COMMUNE DE CHARMES, demeurant à CHARMES.

- Madame MAHIEUX Isabelle née DAUTREPPE

Adjoint administratif, ÉTABLISSEMENT PUBLIC SANTÉ MENTALE DE L'AISNE, demeurant à BUCY-LE-LONG.

- Monsieur MAQUIN Philippe

Éducateur des activités physiques et sportives principal 1 cl, COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DE CHÂTEAU-THIERRY, demeurant à VALLÉES-EN-CHAMPAGNE.

- Monsieur MARIE Jacky

Adjoint technique principal 1 cl, COMMUNAUTÉ de COMMUNES DES LISIÈRES DE L'OISE, demeurant à MONTIGNY-LENGRAIN.

- Madame MARQUES Laurence née EMERY

Rédacteur territorial, DÉPARTEMENT DE L'AISNE, demeurant à MONCEAU-LE-WAAST.

- Madame MARQUET Estelle

Adjoint technique principal 1 cl jardinier, VILLE DE PARIS, demeurant à CHARLY-SUR-MARNE.

- Monsieur MARTINEZ Georges

Adjoint au maire, COMMUNE DE LESDINS, demeurant à LESDINS.

- Monsieur MATINDA José

Ouvrier principal, GROUPE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL LE RAINCY MONTFERMEIL, demeurant à BÉZU-SAINT-GERMAIN.

- Monsieur MERCIER Bruno

Adjoint technique principal 1 cl, COMMUNE DE SAINT-QUENTIN, demeurant à MONTESCOURT-LIZEROLLES.

- Madame MERLOS Véronique née HARMAND

Conseillère location, OFFICE PUBLIC HABITAT AISNE, demeurant à SOISSONS.

- Monsieur MEUNIER Tony

Aide soignant, ÉTABLISSEMENT PUBLIC SANTÉ MENTALE DE L'AISNE, demeurant à ANIZY-LE-GRAND.

- Madame MIKROT Patricia

Rédacteur principal 1 cl, COMMUNE D'ACY, demeurant à SOISSONS.

- Madame MILLET Emmanuelle née GOSSART

Aide soignante principale, MAISON DE RETRAITE CHARLES LEFEVRE, demeurant à JUSSY.

- Monsieur MOINAT Christophe

Éboueur principal classe supérieure, VILLE DE PARIS, demeurant à CHÉZY-SUR-MARNE.

- Monsieur MORET David

Employé d'immeubles, OFFICE PUBLIC HABITAT AISNE, demeurant à LAON.

- Madame NEVEUX Céline

Infirmière, ÉTABLISSEMENT PUBLIC SANTÉ MENTALE DE L'AISNE, demeurant à LAON.

- Madame NICODEME Annie née EVIN

Agent spécialisé principal 2 cl des écoles maternelles, COMMUNE DE SAINT QUENTIN, demeurant à SAINT-OUENTIN.

- Monsieur NICPON Guy

Maire, COMMUNE DE SELENS, demeurant à SELENS.

- Monsieur NOGENT Jean-Pierre

Conseiller municipal, COMMUNE DE CHARMES, demeurant à CHARMES.

- Monsieur NOLLEAU Sylvain

Adjoint administratif principal 2 cl, COMMUNE DE ÉTAMPES, demeurant à HAUTEVESNES.

- Monsieur OUSPENSKY Johann

Adjoint technique territorial principal 2 cl, COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SAINT-QUENTINOIS, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- Monsieur PAGNON David

Agent de maîtrise principal, DÉPARTEMENT DE L'AISNE, demeurant à LAON.

- Madame PAILLETTE Delphine

Assistant médico-administratif, ÉTABLISSEMENT PUBLIC SANTÉ MENTALE DE L'AISNE, demeurant à PRÉMONTRÉ.

- Madame PARIS Gwenaëlle

Agent des services hospitaliers qualifié, ÉTABLISSEMENT PUBLIC SANTÉ MENTALE DE L'AISNE, demeurant à ANIZY-LE-GRAND.

- Monsieur PARIZOT Jérôme

Adjoint technique territorial principal 2 cl, COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SAINT-QUENTINOIS, demeurant à MÉZIÈRES-SUR-OISE.

- Monsieur PATER Pierre

Agent des services hospitaliers qualifié, ÉTABLISSEMENT PUBLIC SANTÉ MENTALE DE L'AISNE, demeurant à NOUVION-LE-COMTE.

- Madame PEUDPIECE Roselyne née BADIN

Préparatrice en pharmacie, ÉTABLISSEMENT PUBLIC SANTÉ MENTALE DE L'AISNE, demeurant à SOUPIR.

- Monsieur PEYOIS David

Infirmier, ÉTABLISSEMENT PUBLIC SANTÉ MENTALE DE L'AISNE, demeurant à BRANCOURT-EN-LAONNOIS.

- Madame PIERSMA Audrey

Adjoint administratif, ÉTABLISSEMENT PUBLIC SANTÉ MENTALE DE L'AISNE, demeurant à VERNEUIL-SOUS-COUCY.

- Madame PILLOT Deusilane née GARVI

Agent de surveillance principal, VILLE DE PARIS, demeurant à CROUTTES-SUR-MARNE.

- Madame PINON Nelly née SENEPART

Adjoint technique territorial principal 2 cl des établissements d'enseignement, RÉGION HAUTS-DE-FRANCE, demeurant à MENNESSIS.

- Madame PIQUET Karine née TRAVET

Agent de surveillance principal, VILLE DE PARIS, demeurant à LA FÈRE.

- Monsieur PUDEPIECE Romuald

Adjoint technique territorial principal 1 cl, COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SAINT-OUENTINOIS, demeurant à GRICOURT.

- Monsieur PUDEPIECE Yves

Premier adjoint au maire, COMMUNE DE VERMAND, demeurant à VERMAND.

- Madame QUEHAN Françoise née DONGE

Assistante accueillants familiaux, ÉTABLISSEMENT PUBLIC SANTÉ MENTALE DE L'AISNE, demeurant à SAINT-NICOLAS-AUX-BOIS.

- Madame RIAH Hassina née REZAIKI

Adjoint technique principal 2 cl, COMMUNE DE VIGNEUX SUR SEINE, demeurant à CHIERRY.

- Madame RICHARD Angélique

Agent spécialisé principal 1 cl des écoles maternelles, COMMUNE DE LAON, demeurant à ROYAUCOURT-ET-CHAILVET.

- Monsieur RIGAUX Christophe

Adjoint technique principal 2 cl, DÉPARTEMENT DE L'AISNE, demeurant à BRAINE.

- Monsieur RODRIGUES Bruno

Agent de surveillance principal, VILLE DE PARIS, demeurant à FOLEMBRAY.

- Madame ROGER Paola née RODRIGUES-BRAGA

Agent de surveillance principal, VILLE DE PARIS, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- Monsieur ROUSSY Éric

Adjoint technique territorial principal 2 cl, COMMUNE DE LAON, demeurant à LAON.

- Madame RUST Michelle née BLIQUE

Adjoint technique territorial principal 2 cl des établissements d'enseignement, RÉGION HAUTS-DE-FRANCE, demeurant à NEUVILLE-SUR-MARGIVAL.

- Madame SCHUMANN Isabelle née VEREECKEN

Infirmière, ÉTABLISSEMENT PUBLIC SANTÉ MENTALE DE L'AISNE, demeurant à SAINT-MICHEL.

- Madame SEGUIN-ROSIER Pascale

Rédacteur, COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DE CHÂTEAU-THIERRY, demeurant à VERDILLY.

- Monsieur SICOS Thierry

Adjoint technique principal 1 cl, COMMUNE DE COLOMBES, demeurant à CHÂTEAU-THIERRY.

- Madame SZYCHOWSKI Séverine

Infirmière, ÉTABLISSEMENT PUBLIC SANTÉ MENTALE DE L'AISNE, demeurant à PINON.

- Madame TALBAUX Nathalie

Agent de maîtrise, COMMUNE DE VILLERS-COTTERÊTS, demeurant à BERZY-LE-SEC.

- Monsieur THUET Maurice

Adjoint au maire, COMMUNE DE LA FÈRE, demeurant à LA FÈRE.

- Madame TORDEUX Florence

Agent social, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL-DE-L'OISE, demeurant à RIBEMONT.

- Madame TRICOT Sylvie

Ouvrier principal, ÉTABLISSEMENT PUBLIC SANTÉ MENTALE DE L'AISNE, demeurant à TERGNIER.

- Monsieur VALSAINT Jean-Denis

Brigadier chef principal, COMMUNE DE CHELLES, demeurant à NESLES-LA-MONTAGNE.

- Madame VIERA Catherine

Infirmière, ÉTABLISSEMENT PUBLIC SANTÉ MENTALE DE L'AISNE, demeurant à CONDREN.

- Madame VILLAIRE Joëlle née QUENTIN

Ouvrier principal, ÉTABLISSEMNT PUBLIC SANTÉ MENTALE DE L'AISNE, demeurant à CESSIÈRES-SUZY.

- Madame VILLAIRE Marie-Delphine

Aide soignante, ÉTABLISSEMENT PUBLIC SANTÉ MENTALE DE L'AISNE, demeurant à LAON.

- Madame VRAYET Nathalie née MAHYER

Adjoint administratif territorial, COMMUNE DE TRÉLOU-SUR-MARNE, demeurant à TRÉLOU-SUR-MARNE.

- Monsieur WALLETON Bernard

Agent de maîtrise, RÉGION HAUTS-DE-FRANCE, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- Madame WOZNIAK Isabelle

Agent de maîtrise, RÉGION HAUTS-DE-FRANCE, demeurant à SEBONCOURT.

Article 2 : la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale VERMEIL est décernée à :

- Madame BAGNOL Muriel née MAGNIER

Rédacteur principal 2 cl, DÉPARTEMENT DE L'AISNE, demeurant à LA NEUVILLE-BOSMONT.

- Madame BARTHOMEUF Nadine née CARDON

Sage femme hors classe, DÉPARTEMENT DE L'AISNE, demeurant à ATHIES-SOUS-LAON.

- Madame BASSEVILLE Jacqueline née BAUDOIN

Membre du conseil d'administration du centre communal d'action sociale, CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CHARMES, demeurant à CHARMES.

- Madame BELLEVEAU Éveline née MALVY

Adjointe au maire, COMMUNE DE VERVINS, demeurant à VERVINS.

- Monsieur BERNAVON Denys

Éducateur des activités physiques et sportives principal 1 cl, COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DE CHÂTEAU-THIERRY, demeurant à MONT-SAINT-PÈRE.

- Madame BERTRAND Françoise

Assistant socio-éducatif 1 cl, DÉPARTEMENT DE L'AISNE, demeurant à SINCENY.

- Madame BIENFAIT Colette née CARRE

Adjoint technique territorial principal 2 cl des établissements d'enseignement, RÉGION HAUTS-DE-FRANCE, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- Madame BONUSO Béatrice née HERBIN

Adjoint administratif principal 1 cl, COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SAINT-QUENTINOIS, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- Madame BOUCAUT Danièle née BROISSART

Aide soignante, CENTRE HOSPITALIER ISARIEN - ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ MENTALE DE L'OISE, demeurant à SISSONNE.

- Madame BOUDIN Céline née HOQUET

Adjoint technique principal 1 cl, COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DE CHÂTEAU-THIERRY, demeurant à VILLERS-SUR-FÈRE.

- Madame BOURGEOIS Francine

Adjoint administratif principal 2 cl, COMMUNE DE SAINT-QUENTIN, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- Madame BRAULT Christelle née PEDRONO

Adjoint administratif principal 1 cl, VILLE DE PARIS, demeurant à NOGENT-L'ARTAUD.

- Madame BRESSION Odile née BUVRY

Adjoint technique principal 1 cl, DÉPARTEMENT DE L'AISNE, demeurant à NESLES-LA-MONTAGNE.

- Madame BURONFOSSE Caroline

Attaché territorial, DÉPARTEMENT DE L'AISNE, demeurant à CRÉPY.

- Madame CACCAMO Florence née COTTRET

Adjoint administratif, SI AIDE À DOMICILE DE SAINT-QUENTIN, demeurant à SERAUCOURT-LE-GRAND.

- Monsieur CAMUT Philippe

Agent de maîtrise, COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SAINT-QUENTINOIS, demeurant à CUGNY.

- Madame CARDOT Isabelle née GOULART

Rédacteur principal 2 cl, COMMUNE DE SAINT-QUENTIN, demeurant à RIBEMONT.

- Monsieur CHARPENTIER Laurent

Adjoint au maire, COMMUNE D'ATHIES-SOUS-LAON, demeurant à ATHIES-SOUS-LAON.

- Monsieur CLAIRET Jean-Marc

Agent de maîtrise, DÉPARTEMENT DE L'AISNE, demeurant à FOURDRAIN.

- Madame COLLINET Chantal née HASENFRATZ

Assistante socio-éducative classe exceptionnelle, DÉPARTEMENT DE L'AISNE, demeurant à BÉZU-SAINT-GERMAIN.

- Monsieur COME Christophe

Adjoint technique territorial 2 cl, OFFICE PUBLIC HABITAT AISNE, demeurant à BILLY-SUR-AISNE.

- Monsieur CORBIER Jean-Jacques

Attaché principal, COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DE CHÂTEAU-THIERRY, demeurant à LUCY-LE-BOCAGE.

- Monsieur DAMBRINE Patrick

Infirmier, ÉTABLISSEMENT PUBLIC SANTÉ MENTALE DE L'AISNE, demeurant à LAON.

- Madame DEFRANCE Isabelle née COUTANT

Agent spécialisé principal 1 cl des écoles maternelles, COMMUNE DE HARLY, demeurant à HARLY.

- Madame DELEAU Marie-Christine

Adjoint technique principal 1 cl, DÉPARTEMENT DE L'AISNE, demeurant à CORBENY.

- Monsieur DELETTRE Jean-Luc

Agent de maîtrise territorial principal, DÉPARTEMENT DE L'AISNE, demeurant à AISONVILLE-ET-BERNOVILLE.

- Madame DEMAREST Corinne née GARDA-GERMAIN

Rédacteur principal 1 cl, DÉPARTEMENT DE L'AISNE, demeurant à SOISSONS.

- Monsieur DENOEL Paul

Attaché territorial principal, DÉPARTEMENT DE L'AISNE, demeurant à LAON.

- Monsieur DEOUIN Pascal

Agent de maîtrise, RÉGION HAUTS-DE-FRANCE, demeurant à LESDINS.

- Monsieur DERIGNY Jean-François

Agent de maîtrise, DÉPARTEMENT DE L'AISNE, demeurant à BARENTON-SUR-SERRE.

- Madame DUBEAUX Bérengère née CENSIER

Aide soignante principale, MAISON DE RETRAITE CHARLES LEFEVRE, demeurant à ESSIGNY-LE-GRAND.

- Monsieur DUCASTEL Gérard

Adjoint technique territorial, COMMUNE D'ACY, demeurant à ACY.

- Madame DUFOUR Géraldine née PIERRET

Ouvrier principal, ÉTABLISSEMENT PUBLIC SANTÉ MENTALE DE L'AISNE, demeurant à PINON.

- Madame DUMENIL Hélène née PICART

Aide soignante, ÉTABLISSEMENT PUBLIC SANTÉ MENTALE DE L'AISNE, demeurant à VAILLY-SUR-AISNE.

- Madame FLORENT Nathalie née COUVREUR

Adjoint administratif principal 1 cl, COMMUNE DE MONDREPUIS, demeurant à MONDREPUIS.

- Madame FOUQUET Marie-Noëlle

Assistant socio-éducatif, DÉPARTEMENT DE L'AISNE, demeurant à SOISSONS.

- Monsieur FOUQUET Patrick

Agent de maîtrise principal, DÉPARTEMENT DE L'AISNE, demeurant à LAON.

- Madame FRANCOIS Christine née LEDUC

Assistant socio-éducatif classe exceptionnelle, DÉPARTEMENT DE L'AISNE, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- Madame GALAND Nathalie née FAUCRET

Infirmière, ÉTABLISSEMENT PUBLIC SANTÉ MENTALE DE L'AISNE, demeurant à CAILLOUËL-CRÉPIGNY.

- Madame GENTIL Catherine née VILARINHO

Adjoint administratif, ÉTABLISSEMENT PUBLIC SANTÉ MENTALE DE L'AISNE, demeurant à PRÉMONTRÉ.

- Monsieur GREFFIER Gilles

Agent de maîtrise, RÉGION HAUTS-DE-FRANCE, demeurant à ERLON.

- Madame GRIFFON Marie-Claude née BAUDRY

Cadre de santé, ÉTABLISSEMENT PUBLIC SANTÉ MENTALE DE L'AISNE, demeurant à CAUMONT.

- Madame HANRIOT Christine née ARMAND

Rédacteur principal 1 cl, COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DE CHÂTEAU-THIERRY, demeurant à BLESMES.

- Monsieur JEROME Pascal

Ouvrier d'entretien, OFFICE PUBLIC HABITAT AISNE, demeurant à HIRSON.

- Monsieur KOZAKIEWICZ-DUPLESSI Jean-Claude

Conseiller résident, OFFICE PUBLIC HABITAT AISNE, demeurant à FILAIN.

- Monsieur KREUTZER Frédéric

Agent de maîtrise, COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DE CHÂTEAU-THIERRY, demeurant à CHÂTEAU-THIERRY.

- Madame KROMER Françoise

Assistant socio-éducatif, DÉPARTEMENT DE L'AISNE, demeurant à LAON.

- Monsieur KUMOR Bruno

Technicien principal 2 cl, COMMUNE DE LAON, demeurant à LAON.

- Monsieur LAHAYE Laurent

Adjoint administratif, ÉTABLISSEMENT PUBLIC SANTÉ MENTALE DE L'AISNE, demeurant à LAON.

- Monsieur LANDA Franck

Adjoint technique principal 1 cl, COMMUNE DE SAINT-QUENTIN, demeurant à TERGNIER.

- Monsieur LAPORTE Denis

Agent de maîtrise, COMMUNE DE SAINT-GOBAIN, demeurant à SAINT-GOBAIN.

- Monsieur LAQUIT Jean-Marie

Adjoint au maire, COMMUNE DE CHARMES, demeurant à CHARMES.

- Monsieur LAROCHE Serge

Agent de maîtrise, DÉPARTEMENT DE L'AISNE, demeurant à MARLE.

- Monsieur LARZILLIERE Dominique

Adjoint technique principal 2 cl, COMMUNE DE MONDREPUIS, demeurant à CLAIRFONTAINE.

- Madame LECOCQ Sylvie

Technicien territorial, DÉPARTEMENT DE L'AISNE, demeurant à LAON.

- Madame LEFEVRE Sabine

Infirmière, ÉTABLISSEMENT PUBLIC SANTÉ MENTALE DE L'AISNE, demeurant à LAON.

- Madame LEMARCHAND Nathalie née GOMES

Gestionnaire des marchés, OFFICE PUBLIC HABITAT AISNE, demeurant à VESLUD.

- Monsieur LEPOUSEZ Jean Vincent

Agent de maîtrise territorial principal, DÉPARTEMENT DE L'AISNE, demeurant à HIRSON.

- Madame LERAY Katherine née DEVINGT

Rédacteur territorial, DÉPARTEMENT DE L'AISNE, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- Madame LOMBART Aline née DUFOUR

Rédacteur, COMMUNE DE LAON, demeurant à LAON.

- Monsieur LUX Philippe

Responsable du foncier, OFFICE PUBLIC HABITAT AISNE, demeurant à MERCIN-ET-VAUX.

- Monsieur MAHOUDAUX Jean-Pierre

Ouvrier principal, ÉTABLISSEMENT PUBLIC SANTÉ MENTALE DE L'AISNE, demeurant à PRÉMONTRÉ.

- Monsieur MARIE Jean-François

Agent de maîtrise, DÉPARTEMENT DE L'AISNE, demeurant à VERVINS.

- Madame MERCIER Valérie née MERAUT

Aide soignante, ÉTABLISSEMENT PUBLIC SANTÉ MENTALE DE L'AISNE, demeurant à CHAMBRY.

- Monsieur MEUNIER Bernard

Conseiller municipal, COMMUNE DE MONDREPUIS, demeurant à MONDREPUIS.

- Madame MEURIER Annie

Adjoint technique principal 2 cl, DÉPARTEMENT DE L'AISNE, demeurant à CORBENY.

- Madame MOREL Corinne née BIDENT

Assistant socio-éducatif principal, DÉPARTEMENT DE L'AISNE, demeurant à URVILLERS.

- Monsieur MOULIGNEAUX Thierry

Agent de maîtrise, COMMUNE DE VILLERS-COTTERÊTS, demeurant à CHOUY.

- Monsieur NOIROUX Pascal

Agent de maîtrise, DÉPARTEMENT DE L'AISNE, demeurant à VERVINS.

- Monsieur NOUBEL Dominique

Agent de maîtrise territorial principal, DÉPARTEMENT DE L'AISNE, demeurant à LAON.

- Monsieur NOWAK Patrice

Adjoint administratif territorial principal 2 cl, CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- Monsieur PARELLE Patrick

Agent de maîtrise principal, COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DE CHÂTEAU-THIERRY, demeurant à FÈRE-EN-TARDENOIS.

- Madame PARENT Marie-Line

Adjoint technique des établissements d'enseignement, DÉPARTEMENT DE L'AISNE, demeurant à CUISSY-ET-GENY.

- Madame PETIT Corinne

Adjoint administratif principal 2 cl, COMMUNE DE SAINT-QUENTIN, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- Madame PICARD Stéphanie née FORMAL

Rédacteur principal 1 cl, COMMUNE DE LAON, demeurant à BESNY-ET-LOIZY.

- Monsieur PIERRET Christophe

Adjoint technique territorial principal 2 cl, COMMUNE DE LAON, demeurant à LAON.

- Madame PINTA-GAUDET Sophie née PINTA

Médecin territorial hors classe, DÉPARTEMENT DE L'AISNE, demeurant à CHÂTEAU-THIERRY.

- Madame POLLART Laure née DUCHARMES

Assistant socio-éducatif 1 cl, DÉPARTEMENT DE L'AISNE, demeurant à FONTAINE-LÈS-CLERCS.

- Madame PONTHIER Martine

Agent d'entretien qualifié, DÉPARTEMENT DE L'AISNE, demeurant à GAUCHY.

- Madame PRUDHOMME Florence

Assistant socio-éducatif classe exceptionnelle, DÉPARTEMENT DE L'AISNE, demeurant à HIRSON.

- Madame PUGA Ana Maria

Aide soignante principale, MAISON DE RETRAITE CHARLES LEFEVRE, demeurant à BARISIS-AUX-BOIS.

- Madame QUENTIN Véronique née FRANZONI

Agent des services hospitaliers, ÉTABLISSEMENT PUBLIC SANTÉ MENTALE DE L'AISNE, demeurant à AMIGNY-ROUY.

- Madame RICHET Catherine

Agent de maîtrise principal, COMMUNE DE SAINT-QUENTIN, demeurant à GRICOURT.

- Madame ROGER Valérie née COCHON

Attaché territorial principal, DÉPARTEMENT DE L'AISNE, demeurant à LAON.

- Madame RYTTER Catherine née GOZE

Assistant socio-éducatif classe exceptionnelle, DÉPARTEMENT DE L'AISNE, demeurant à VIVAISE.

- Madame SAINT-MAIXENT Brigitte née LAFOLIE

Adjoint technique territorial principal 2 cl, DÉPARTEMENT DE L'AISNE, demeurant à BRANCOURT-LE-GRAND.

- Monsieur SCULFORT Jean-François

Agent de maîtrise, DÉPARTEMENT DE L'AISNE, demeurant à SOISSONS.

- Madame SERGENT Régine née RABATE

Adjoint technique principal 1 cl, DÉPARTEMENT DE L'AISNE, demeurant à VAILLY-SUR-AISNE.

- Monsieur TELLIER Olivier

Adjoint technique principal 1 cl, COMMUNAUTÉ de COMMUNES DES LISIÈRES DE L'OISE, demeurant à MONTIGNY-LENGRAIN.

- Madame VIEZ Florence née HACQUART

Cadre de santé, ÉTABLISSEMENT PUBLIC SANTÉ MENTALE DE L'AISNE, demeurant à CHARMES.

- Madame WAGNER Marie-Pierre née DELBOUR

Cadre de santé, ÉTABLISSEMENT PUBLIC SANTÉ MENTALE DE L'AISNE, demeurant à SAINT-GOBAIN.

- Monsieur WAROQUEAUX Gérard

Technicien territorial, DÉPARTEMENT DE L'AISNE, demeurant à SERMOISE.

- Monsieur WYSOCKI Patrice

Premier adjoint au maire, COMMUNE DE SELENS, demeurant à SELENS.

- Monsieur YOLDI Gérald

Maître nageur sauveteur, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHAMPAGNE PICARDE, demeurant à SISSONNE.

- Monsieur ZAPPARATA Amédée

Agent de maîtrise principal, COMMUNE DE SAINT-QUENTIN, demeurant à SAINT-QUENTIN.

Article 3 : la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale OR est décernée à :

- Monsieur ALIZARD Bruno

Ouvrier principal 1 cl, CENTRE HOSPITALIER ISARIEN - ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ MENTALE DE L'OISE, demeurant à MARLY-GOMONT.

- Madame AUROUSSEAU Jocelyne née MICHAUX

Agent de maîtrise, RÉGION HAUTS-DE-FRANCE, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- Madame BEDNARCZYK Françoise

Assistante socio-éducative 1 cl, DÉPARTEMENT DE L'AISNE, demeurant à WASSIGNY.

- Monsieur BIBRE Luc

Agent de maîtrise principal, COMMUNE DE CHAUNY, demeurant à VILLEQUIER-AUMONT.

- Monsieur BODSON Jean

Adjoint au maire, COMMUNE DE VERVINS, demeurant à VERVINS.

- Madame BONJOUR Florence

Infirmière, ÉTABLISSEMENT PUBLIC SANTÉ MENTALE DE L'AISNE, demeurant à BRANCOURT-EN-LAONNOIS.

- Monsieur CAGNY Claude

Adjoint technique principal 1 cl, COMMUNE DE CHAUNY, demeurant à OGNES.

- Madame CAMBLIN Élisabeth

Rédacteur territorial principal 1 cl, DÉPARTEMENT DE L'AISNE, demeurant à VIVAISE.

- Monsieur CAULLIER Jean-Loup

Adjoint technique principal 1 cl, DÉPARTEMENT DE L'AISNE, demeurant à BERTHENICOURT.

- Monsieur CLAVEAU Stéphane

Agent de maîtrise, VILLE DE PARIS, demeurant à CHARLY-SUR-MARNE.

- Madame CLEMENT Odile née PICYK

Assistante médico administrative, ÉTABLISSEMENT PUBLIC SANTÉ MENTALE DE L'AISNE, demeurant à LEUILLY-SOUS-COUCY.

- Monsieur CLERGUE Patrick

Adjoint technique territorial principal 2 cl des établissements d'enseignement, RÉGION HAUTS-DE-FRANCE, demeurant à CUFFIES.

- Monsieur COCU Bruno

Maire, COMMUNE DE CHARMES, demeurant à CHARMES.

- Monsieur COQUISART Henri

Adjoint au maire, COMMUNE DE BRUNEHAMEL, demeurant à BRUNEHAMEL.

- Monsieur COTTE François

Conseiller municipal, COMMUNE DE BRUNEHAMEL, demeurant à BRUNEHAMEL.

- Monsieur CUVILLIER Alain

Adjoint technique principal 2 cl, COMMUNE DE SAINT-QUENTIN, demeurant à HOLNON.

- Madame DAPOIGNY Françoise née LAPERS

Adjoint administratif principal 1 cl, VILLE DE PARIS, demeurant à CHÂTEAU-THIERRY.

- Monsieur DECAMPS Jean-François

Technicien, COMMUNE DE SAINT-QUENTIN, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- Monsieur DELABAERE Alain

Attaché principal, SI DE SERVICES ET DE SOINS A DOMICILE DE L'AMITIÉ, demeurant à ESSIGNY-LE-GRAND.

- Monsieur DENEUVILLE Raymond

Maire, COMMUNE DE LA FÈRE, demeurant à LA FÈRE.

- Monsieur DESCHAMPS Didier

Adjoint technique principal 1 cl, DÉPARTEMENT DE L'AISNE, demeurant à AMIGNY-ROUY.

- Madame D'HERVE Olivier

Agent entretien qualifie, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL COMPIÈGNE NOYON, demeurant à OGNES.

- Madame DUTOIT Catherine née GOTZ

Assistant de conservation principal 1 cl, COMMUNE DE CHAUNY, demeurant à CAILLOUËL-CRÉPIGNY.

- Monsieur DUVAL Gerry

Adjoint technique principal 1 cl, DÉPARTEMENT DE L'AISNE, demeurant à FÈRE-EN-TARDENOIS.

- Madame DUVERGER Corinne née GATTEAU

Cadre de santé, ÉTABLISSEMENT PUBLIC SANTÉ MENTALE DE L'AISNE, demeurant à SAINT-GOBAIN.

- Madame GOMBART Claire née LEGENT

Adjoint administratif principal 1 cl, COMMUNE DE SAINT-QUENTIN, demeurant à ÉTREILLERS.

- Madame GOUVERNEUR Dominique née DELAIRE

Adjoint technique principal, DÉPARTEMENT DE L'AISNE, demeurant à HARLY.

- Madame HAVEL Isabelle née DEMOTIER

Cadre de santé 2 cl, COMMUNE DE LAON, demeurant à LAON.

- Madame HERMANT Michelle

Assistant de conservation principal 1 cl, DÉPARTEMENT DE L'AISNE, demeurant à FRIÈRES-FAILLOUËL.

- Monsieur JAUNET Bernard

Agent de maîtrise principal jardinier, COMMUNE DE COMPIÈGNE, demeurant à RETHEUIL.

- Madame JOUBIN Catherine née COURTEILLE

Adjoint technique territorial, COMMUNE DE BARENTON, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- Madame KACZMAREK Brigitte

Moniteur éducateur hospitalier, DÉPARTEMENT DE L'AISNE, demeurant à SOUPIR.

- Madame KIRNIAK Connie née THIERCELIN

Ouvrier principal, ÉTABLISSEMENT PUBLIC SANTÉ MENTALE DE L'AISNE, demeurant à BRANCOURT-EN-LAONNOIS.

- Madame LEAUD Christine née BERTRAND

Infirmière territoriale en soins généraux hors classe, DÉPARTEMENT DE L'AISNE, demeurant à HIRSON.

- Madame LECOMTE Lydie née CAMET

Rédacteur territorial principal, DÉPARTEMENT DE L'AISNE, demeurant à LIERVAL.

- Monsieur LENTZ Alain

Adjoint technique principal 2 cl, DÉPARTEMENT DE L'AISNE, demeurant à LAON.

- Madame MAUFROIS Catherine

Cadre de santé, ÉTABLISSEMENT PUBLIC SANTÉ MENTALE DE L'AISNE, demeurant à FRESSANCOURT.

- Monsieur MESENBURG Bruni

Adjoint technique principal 2 cl, COMMUNE DE DRANCY, demeurant à SOISSONS.

- Monsieur MONDOT Joël

Adjoint technique territorial 1 cl, COMMUNE DE THENELLES, demeurant à THENELLES.

- Monsieur MOULIÈRE Michel

Adjoint au maire, COMMUNE DE VERVINS, demeurant à VERVINS.

- Madame MOULIN Sabine née ROGER

Adjoint technique principal 2 cl, COMMUNE DE SAINT-QUENTIN, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- Monsieur PAGNON Jean-François

Maire, COMMUNE DE BRUNEHAMEL, demeurant à BRUNEHAMEL.

- Madame PARFAIT Marie-Pierre née GUSTIN

Agent spécialisé principal 1 cl des écoles maternelles, COMMUNE DE SAINT QUENTIN, demeurant à SAINT-QUENTIN.

- Monsieur PECHEUX Régis

Conseiller municipal, COMMUNE DE BRUNEHAMEL, demeurant à BRUNEHAMEL.

- Madame PIERRET Valérie née KAFLOUSKI

Adjoint administratif territorial 2 cl, COMMUNE DE LAON, demeurant à GIZY.

- Madame POULET Pascale

Adjoint administratif principal 1 cl, COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE LAON, demeurant à CHAMBRY.

- Madame POURPLANCHE Mylène née PRZYBYLSKI

Professeur de musique principal 1 cl, COMMUNE DE CHAUNY, demeurant à CHAUNY.

- Madame PRUVOT Hélène née HUYGHE

Rédacteur territorial principal 2 cl, DÉPARTEMENT DE L'AISNE, demeurant à BOHAIN-EN-VERMANDOIS.

- Madame RENOU Maryline née NOBLESSE

Adjoint technique territorial principal 2 cl des établissements d'enseignement, RÉGION HAUTS-DE-FRANCE, demeurant à CHAUNY.

- Madame SERVY Mireille

Adjoint technique territorial principal 1 cl, DÉPARTEMENT DE L'AISNE, demeurant à MONTBREHAIN.

- Monsieur SOURIS Marc

Agent de maîtrise, DÉPARTEMENT DE L'AISNE, demeurant à BERZY-LE-SEC.

- Madame TARNIOWY Juliette née SANCHEZ

Rédacteur principal 2 cl, COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE LAON, demeurant à CLACY-ET-THIERRET.

- Madame THORIN Francine

Adjoint technique territorial principal 1 cl, COMMUNE DE LAON, demeurant à CIRY-SALSOGNE.

- Madame TREPANT Laurence née OPIN

Infirmière, ÉTABLISSEMENT PUBLIC SANTÉ MENTALE DE L'AISNE, demeurant à PRESLES-ET-THIERNY.

- Madame VAN MELLO Marie-Line

Attaché territorial, DÉPARTEMENT DE L'AISNE, demeurant à SAINT-NICOLAS-AUX-BOIS.

- Madame VERIAUX Véronique

Attaché territorial principal, DÉPARTEMENT DE L'AISNE, demeurant à TERGNIER.

Article 4 : Monsieur le sous-préfet, directeur de cabinet, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 5: La présente décision peut-être contestée selon les voies de recours et dans les délais mentionnés ci-dessous¹.

À Laon, le lundi 22 juin 2020

Ziad Khoury

Dans les deux mois à compter de la notification de la présente décision les recours suivants peuvent être introduits

un recours gracieux, adressé au Cabinet du Préfet - Préfecture de l'Aisne - 2 rue Paul Doumer - 02010 LAON Cedex

un recours hiérarchique, adressé à M.le Ministre de l'Intérieur – Secrétariat général – Sous-direction des cabinets – Place Beauvau – 75800 Paris Cedex 08

un recours contentieux, adressé au tribunal administratif d'Amiens – 14 rue Lemerchier – CS 81114 -80011 AMIENS Cedex 01.



Arrêté n°DCL - BRGE - 2020 / 005 relatif à l'attribution du titre de maître-restaurateur

Le Préfet de l'Aisne, Chevalier de l'Ordre national du Mérite

VU l'article 244 Quater Q du code général des impôts;

VU le décret n° 2007-1359 du 14 septembre 2007 modifié relatif au titre de maître-restaurateur ;

VU l'arrêté ministériel du 14 septembre 2007 relatif au cahier des charges du titre de maîtrerestaurateur;

VU l'arrêté interministériel du 14 septembre 2007 relatif à l'attribution du titre de maître-restaurateur;

VU l'arrêté ministériel du 17 janvier 2008 fixant la liste des organismes certificateurs aptes à réaliser l'audit externe relatif à la délivrance du titre de maître-restaurateur;

VU le décret du Président de la République en date du 2 janvier 2018 nommant M. Pierre LARREY, sous-préfet, secrétaire général de la préfecture de l'Aisne ;

VU le décret du Président de la République en date du 7 novembre 2019 nommant M. Ziad KHOURY, Préfet de l'Aisne :

VU le dossier de candidature présenté par M. Joaquim NIETO, gérant de la Société Grignon Nieto et exploitant au 8 place de la république à SOISSONS (02200) en vue d'obtenir l'attribution du titre de maître-restaurateur;

VU l'avis favorable de l'organisme certificateur chargé de réaliser l'audit externe;

Considérant que M. Joaquim NIETO, est titulaire d'un certificat d'aptitude professionnelle et qu'il exploite depuis plus de cinq ans un fonds de commerce de restauration assurant un service en salle;

Considérant qu'au vu des conclusions motivées du rapport de l'audit externe chargé de vérifier sa conformité, l'établissement dirigé par M. Joaquim NIETO correspond aux normes d'aménagement et de fonctionnement prévues au cahier des charges ;

Sur proposition du Secrétaire général de la préfecture ;

ARRÊTE

Article 1er:

Le titre de maître-restaurateur est délivré à M. Joaquim NIETO, gérant de la Société Grignon Nieto et exploitant au 8 place de la république à SOISSONS (02200).

2, rue Paul Doumer - CS 20656 02010 LAON Cedex Affaire suivie par : Audrey LAFLUTTE

Tél.: 03 23 21 83 06

Mél.: pref-bureau-reglementation@aisne.gouv.fr Direction de la Citoyenneté et de l'égalité/BRGE









Article 2:

La durée de validité du titre de maître-restaurateur est de quatre ans, à compter de la date du présent

Article 3:

Le secrétaire général de la préfecture de l'Aisne, le sous-préfet de Soissons sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Aisne, notifié à M. Joaquim NIETO, gérant de la Société Grignon Nieto et transmis pour information aux services fiscaux.

À Laon, le 2 4 JUIN 2020

Pour le préfet et par délégation,

Le Secrétaire Général, Pierre LARREY



Arrêté n°DCL - BRGE - 2020 / 012

portant agrément pour l'exercice de l'activité de domiciliation d'entreprises

Le Préfet de l'Aisne. Chevalier de l'Ordre national du Mérite

VU la directive 2005/60/CE du Parlement et du Conseil du 26 octobre 2005 relative à la prévention du système financier aux fins de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme ;

VU le code du commerce, notamment les articles L.123-10 à L.123-11-8 et R.123-166-1 à R.123-171 ;

VU le code monétaire et financier, notamment les articles L.561-2, L.561-37 à L.561-43 et R.561-39 à R.561-50:

VU l'ordonnance n° 2009-104 du 30 janvier 2009 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins de blanchiment de capitaux et de financement de terrorisme, notamment les articles 9 et 20 :

VU le décret n° 2009-1535 du 10 décembre 2009 définissant les modalités de contrôle du respect des obligations relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme par les personnes mentionnées aux 8°, 9° et 15° de l'article L.561-2 du code monétaire et financier et relatif à la commission nationale des sanctions :

VU le décret n° 2009-1695 du 30 décembre 2009 relatif à l'agrément des domiciliataires d'entreprises soumises à l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers ;

VU la circulaire NOR IOCA 1007023C du 11 mars 2010 relative aux conditions d'agrément des entreprises fournissant une domiciliation juridique à des personnes physiques ou morales immatriculées au registre du commerce et des sociétés ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 18 juin 2020 donnant délégation de signature à M. Pierre LARREY, secrétaire général de la préfecture de M. Abdelmajid TKOUB, sous-préfet, directeur de cabinet du préfet de l'Aisne, à Mme Corinne MINOT sous-préfète de l'arrondissement de Saint-Quentin aux directeurs, chefs de bureau et agents de la préfecture de l'Aisne ;

VU le dossier présenté le 18 mars 2019 par l'entreprise « DOMAISNE SARL » sise 59 avenue de Paris à SOISSONS pour une demande d'agrément pour l'exercice de l'activité de domiciliation d'entreprises sise à la même adresse et gérée par Mme Marie-Claire HEIMEL et complété le 25 juin 2020 ;

VU la déclaration et les attestations d'honorabilité de l'intéressée et de ses associés ;

VU les justificatifs produits pour l'exercice des prestations de domiciliation;

Considérant que l'entreprise « DOMAISNE SARL » dispose de locaux destinés à assurer la confidentialité nécessaire à l'accueil des personnes qui s'y domicilient ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture ;

2, rue Paul Doumer - C\$ 20656 02010 LAON Cedex Affaire suivie par : Audrey LAFLUTTE

Tél.: 03 23 21 83 06

Mél.: pref-bureau-reglementation@aisne.gouv.fr Direction de la Citoyenneté et de l'égalité/BRGE







ARRÊTE

Article 1er:

L'entreprise « DOMAISNE SARL » sise 59 avenue de Paris à SOISSONS, est agréée pour l'exercice de l'activité de domiciliation d'entreprises.

Article 2:

Madame Marie-Claire HEIMEL, gérante de cette entreprise, est autorisée à exercer cette activité au siège de la S.A.R.L. susvisée.

Article 3:

Le présent agrément est délivré pour une durée de six ans à compter de sa notification au pétitionnaire.

Article 4:

Tout changement substantiel dans les indications prévues par les dispositions de l'article R.123-166-4 du code du commerce devra être porté à la connaissance du préfet de l'Aisne dans le délai de deux mois.

Article 5:

Dès lors que ces conditions ne sont plus respectées, l'agrément est suspendu ou retiré.

Article 6:

Le secrétaire général de la préfecture et le sous-préfet de Soissons sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Aisne et dont une copie sera notifiée au pétitionnaire.

À Laon, le 2 juillet 2020

Pour le préfet, et par délégation, Le directeur de la citoyenneté et de la légalité,

David BAJEUX.



Arrêté DCL/BLI/2020 - 19 portant modification des statuts de la communauté de communes Picardie des Châteaux

Le Préfet de l'Aisne, Chevalier de l'Ordre national du Mérite

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 5211-5 et L. 5211-17-1;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret du président de la république du 7 novembre 2019 portant nomination de M. Ziad KHOURY, préfet de l'Aisne;

VU l'arrêté préfectoral du 15 décembre 2016 modifié portant création de la communauté de communes Picardie des Châteaux;

VU la délibération du 10 mars 2020 du conseil communautaire de la communauté de communes Picardie des Châteaux se prononçant sur la modification de ses statuts avec restitution aux communes de la compétence « assainissement collectif » et la notification qui a été faite à l'ensemble des communes membres le 11 mars 2020;

VU les délibérations des conseils municipaux des communes d'Anizy-le-Grand, Barisis-aux-Bois, Bassoles-Aulers, Besmé, Blérancourt, Bourguignon-sous-Coucy, Bourguignon-sous-Montbavin, Camelin, Chaillevois, Champs, Coucy-le-Château-Auffrique, Coucy-la-Ville, Crécy-au-Mont, Folembray, Fresnes-sous-Coucy, Jumencourt, Leuilly-sous-Coucy, Merlieux-et-Fouquerolles, Montbavin, Pont-saint-Mard, Prémontré, Royaucourt-et-Chailvet, Saint-Aubin, Selens, Trosly-Loire, Urcel, Vauxaillon et Wissignicourt se prononçant favorablement sur la modification des statuts;

VU les délibérations des conseils municipaux des communes de Brancourt-en-Laonnois et Verneuil-sous-Coucy se prononçant défavorablement sur la modification des statuts ;

CONSIDÉRANT qu'à défaut de délibération dans le délai de trois mois à compter de la notification de la délibération du conseil communautaire faite au maire de chaque commune membre, la décision des conseils municipaux des communes de Guny, Landricourt, Pinon, Quincy-Basse, Saint-Paul-aux-Bois et Septvaux est réputée défavorable ;



Sur proposition de Monsieur le secrétaire général de la préfecture ;

ARRÊTE

<u>ARTICLE 1</u>^{er}: L'article 7 des statuts de la communauté de communes Picardie des Châteaux est modifié comme suit :

Au titre des compétences facultatives :

✓ Assainissement non collectif

• Contrôle des systèmes d'assainissement non collectif

• Pilotage, coordination et relais financier des travaux de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif réalisés sous maîtrise d'ouvrage privée des particuliers et éligibles auprès d'un co-financeur public.

ARTICLE 2: Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.

ARTICLE 3: Le secrétaire général de la préfecture, la directrice départementale des finances publiques, le directeur départemental des territoires, le président de la communauté de communes Picardie des Châteaux et les maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Aisne.

Fait à Laon, le 늦 1 JUIL. 2029

Ziad KHOURY



Arrêté DCL/BLI/2020 - 20 portant dissolution du syndicat intercommunal à vocation multiple Chauny-Tergnier-La Fère

Le Préfet de l'Aisne, Chevalier de l'Ordre national du Mérite

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 5216-5 et L. 5212-33 ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret du président de la république du 7 novembre 2019 portant nomination de M. Ziad KHOURY, préfet de l'Aisne;

VU l'arrêté préfectoral du 12 septembre 1961 modifié portant création du syndicat intercommunal à vocation multiple Chauny-Tergnier-La Fère;

VU l'arrêté préfectoral du 4 juin 2019 portant adoption des statuts de la communauté d'agglomération Chauny-Tergnier-La Fère;

VU l'arrêté préfectoral du 23 décembre 2019 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération Chauny-Tergnier-La Fère avec intégration de la compétence « construction, aménagement et gestion d'un refuge fourrière pour animaux »;

CONSIDERANT que le syndicat intercommunal à vocation multiple Chauny-Tergnier-La Fère est entièrement inclus dans le périmètre de la communauté d'agglomération Chauny-Tergnier-La Fère ;

CONSIDÉRANT que par délibération en date du 17 février 2020 le conseil communautaire de la communauté d'agglomération Chauny-Tergnier-La Fère a décidé que le service d'assainissement et le service de gestion des eaux pluviales ne serait pas confié au syndicat intercommunal à vocation multiple Chauny-Tergnier-La Fère;

CONSIDÉRANT que l'ensemble des compétences du syndicat intercommunal à vocation multiple Chauny-Tergnier-La Fère est exercé par la communauté d'agglomération Chauny-Tergnier-La Fère:

Sur proposition de Monsieur le secrétaire général de la préfecture ;





ARRÊTE

<u>ARTICLE</u> <u>1</u>^{er}: Le syndicat intercommunal à vocation multiple Chauny-Tergnier-La Fère est dissous de plein droit.

<u>ARTICLE 2:</u> L'intégralité de l'actif et du passif, le personnel, les contrats et marchés publics en cours et les archives du syndicat dissous sont repris par la communauté d'agglomération Chauny-Tergnier-La Fère.

<u>ARTICLE 3</u>: Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.

ARTICLE 4: Le secrétaire général de la préfecture, la directrice départementale des finances publiques, le directeur départemental des territoires, le président de la communauté d'agglomération Chauny-Tergnier-La Fère, le président du syndicat intercommunal à vocation multiple Chauny-Tergnier-La Fère et les maires des communes d'Andelain, Autreville, Beautor, Charmes, Chauny, Condren, Danizy, La Fère, Ognes, Sinceny, Tergnier et Viry-Noureuil sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Aisne.

Fait à Laon, le 30 JUIN 2020

Zlad KHOURY



Arrêté n°2-2020 Médaille d'honneur agricole

Le Préfet de l'Aisne, Chevalier de l'Ordre national du Mérite

VU le décret du 17 juin 1890 instituant la médaille d'honneur agricole ;

VU le décret 84-1110 du 11 décembre 1984 modifié relatif à l'attribution de la médaille d'honneur agricole ;

VU l'arrêté du 11 décembre 1984 autorisant les préfets, à décerner les médailles d'honneur agricoles ;

VU le décret n°0260 du 7 novembre 2019 nommant Ziad KHOURY, préfet de l'Aisne ;

A l'occasion de la promotion du 14 juillet 2020 ;

Sur proposition du directeur départemental des territoires ;

Article 1 : La médaille d'honneur agricole ARGENT est décernée à :

- Monsieur BRICQUET Louis CONDUCTEUR DE LIGNES AUTOMATISÉES SACHETS, TEREOS FRANCE, ORIGNY-SAINTE-BENOITE demeurant à BERNOT
- Monsieur CARPENTIER Rodrigue ELECTRICIEN CONFIRMÉ, TEREOS FRANCE, ORIGNY-SAINTE-BENOITE demeurant à RIBEMONT
- Madame DUBOIS Doris CORRESPONDANTE ACCUEIL, MSA PICARDIE, BOVES demeurant à BUCY-LE-LONG
- Monsieur LEBEAU Cedric CHARGÉ DE CLIENTÈLE, CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST, LAON demeurant à LAON
- Monsieur LECLERCQ Roland COORDINATEUR DE TRAVAUX SECTEUR, TEREOS FRANCE, ORIGNY-SAINTE-BENOÎTE demeurant à VERSIGNY
- Monsieur LEULLIER Bruno OUVRIER VIGNERON TRACTORISTE, M H C S, ÉPERNAY demeurant à CROUTTES-SUR-MARNE







- Monsieur LEULLIER Frederic OUVRIER VIGNERON TRACTORISTE , M H C S, ÉPERNAY demeurant à CROUTTES-SUR-MARNE

- Madame POITEAU Laetitia CORRESPONDANTE ACCUEIL, MSA PICARDIE, BOVES demeurant à HARAMONT

- Monsieur RICHOU Cedric

DIRECTEUR D'AGENCE, CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST, REIMS demeurant à PARPEVILLE

- Monsieur VALANCE Sylvain CARISTE, CRISTAL UNION, BAZANCOURT demeurant à BOUFFIGNEREUX

Article 2 : La médaille d'honneur agricole Vermeil est décernée à :

- Monsieur BENOIT Joel

TECHNICIEN DE MAINTENANCE ÉLECTRICITÉ ET PREPARATEUR, TEREOS FRANCE, ORIGNY-SAINTE-BENOITE

demeurant à ORIGNY-SAINTE-BENOITE

- Monsieur BOUCLY Herve

ADJOINT ET PRÉPARATEUR MAINTENANCE MÉCANIQUE, TEREOS FRANCE, ORIGNY-SAINTE-BENOITE

demeurant à GAUCHY

- Monsieur BRICQUET Louis

CONDUCTEUR DE LIGNES AUTOMATISÉES SACHETS, TEREOS FRANCE, ORIGNY-SAINTE-BENOITE demeurant à BERNOT

- Madame CHAMAUX Florence

CADRE GESTIONNAIRE, MSA PICARDIE, BOVES

demeurant à CHAMBRY

- Madame GOSSET Nathalie

RESPONSABLE RETRAITE, MSA PICARDIE, BOVES

demeurant à ETOUVELLES

- Madame GUYON Marielle

ASSISTANTE DGC, CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST, LAON demeurant à AMIGNY-ROUY

- Madame HOURDRY Nathalie

ANIMATRICE POINT PASSERELLE, CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST, REIMS

demeurant à JONCOURT

Monsieur LECLERCQ Roland

COORDINATEUR DE TRAVAUX SECTEUR, TEREOS FRANCE, ORIGNY-SAINTE-BENOITE demeurant à VERSIGNY

- Madame LESOURD Béatrice

CONSEILLÈRE COMMERCIALE, GROUPAMA NORD EST, REIMS demeurant à PARCY-ET-TIGNY

- Monsieur MICHAUX Thierry

AGENT DE MAINTENANCE, CRISTAL UNION, BAZANCOURT

demeurant à VILLENEUVE-SUR-AISNE

- Madame NIAY Marie-Christine CONSEILLÈRE, CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST, LAON demeurant à ACHERY

- Madame NINITTE Virginie

ANALYSTE BANCAIRE, CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST, REIMS demeurant à JUVINCOURT-ET-DAMARY

- Monsieur ROUSSEAU Didier

RESPONSABLE DE SECTEUR BETTERAVIER, TEREOS FRANCE, ORIGNY-SAINTE-BENOITE demeurant à MONT-D'ORIGNY

- Madame SIMON Nathalie

ASSISTANTE COMMERCIALE, CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST, REIMS

demeurant à FERE EN TARDENOIS

- Monsieur TEMPLIER Bruno PRÉPARATEUR MAINTENACE MÉCANIQUE, TEREOS FRANCE, ORIGNY-SAINTE-BENOITE demeurant à SAINT-QUENTIN

- Monsieur VALANCE Sylvain CARISTE, CRISTAL UNION, BAZANCOURT demeurant à BOUFFIGNEREUX

- Monsieur VANDEPAER SIMEON Vincent CONDUCTEUR COLONNES, TEREOS FRANCE, ORIGNY-SAINTE-BENOITE demeurant à REGNY

Article 3 : La médaille d'honneur agricole OR est décernée à :

- Madame CHAUFFERT Catherine
 EMPLOYÉE COMMERCIALE ADV, UPSCIENCE, CHIERRY
 demeurant à CHÂTEAU-THIERRY

- Madame DROCOURT Isabelle GESTIONNAIRE PRODUCTION ET RELATIONS CLIENTS, GROUPAMA NORD EST, REIMS demeurant à CHAMBRY

 - Madame DUPONT Joel
 OPÉRATEUR BASCULE ADV, CRISTAL UNION, BAZANCOURT demeurant à MONTCORNET

Monsieur PIAT Jean Claude
 RESPONSABLE MAINTENANCE MÉCANIQUE, CRISTAL UNION, BAZANCOURT
 demeurant à ÉVERGNICOURT

- Monsieur TEMPLIER Bruno PRÉPARATEUR MAINTENACE MÉCANIQUE, TEREOS FRANCE, ORIGNY-SAINTE-BENOITE demeurant à SAINT-QUENTIN

Article 4 : La médaille d'honneur agricole GRAND OR est décernée à :

- Monsieur BERTRAND Patrice RESPONSABLE D ORDONNANCEMENT SUCRES LIQUIDES, TEREOS FRANCE, ORIGNY-SAINTE-BENOITE demeurant à LA FÈRE - Madame BRICQUET Laurence EMPLOYÉE, CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST, LAON demeurant à VIC-SUR-AISNE

- Monsieur COUTANT Alain CHARGEUR, TEREOS FRANCE, ORIGNY-SAINTE-BENOITE demeurant à BRUYÈRES-ET-MONTBÉRAULT

- Madame LALOUETTE Martine

EMPLOYÉE BANQUE, CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST, REIMS demeurant à ATHIES-SOUS-LAON

- Monsieur LEVEQUE Jean Noel CONDUCTEUR PROCESS SUCRES LIQUIDES, TEREOS FRANCE, ORIGNY-SAINTE-BENOITE demeurant à ORIGNY-SAINTE-BENOITE

- Monsieur LURASCHI Olivier COMPTABLE, MSA PICARDIE, BOVES demeurant à MONAMPTEUIL

- Monsieur MANABLE Philippe

CADRE BANCAIRE, CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST, REIMS demeurant à ATHIES-SOUS-LAON

- Monsieur MORLET Gilles

OPERATEUR ENTRETIEN GENERAL CHAUFFERIE, TEREOS FRANCE, ORIGNY-SAINTE-BENOITE demeurant à MONT-D'ORIGNY

- Monsieur PREUVOT Rene CONDUCTEUR CHAUFFERIE STEP FORCE MOTRICE, TEREOS FRANCE, ORIGNY-SAINTE-BENOITE demeurant à ORIGNY-SAINTE-BENOITE

- Monsieur ROMERO Philippe

CHEF DE POSTE ACTIVITE SUCRES CONDITIONNÉS, TEREOS FRANCE, ORIGNY-SAINTE-BENOITE demeurant à RIBEMONT

- Madame SELLIER Sylvie EMPLOYÉE DE BUREAU, MSA PICARDIE, BOVES demeurant à BRUYERES-ET-MONTBERAULT

- Monsieur SUPLY Marcel

CONDUCTEUR CHAUFFERIE DÉSHYDRATATION, CRISTAL UNION, BAZANCOURT demeurant à GUIGNICOURT

- Monsieur TEMPLIER Bruno

PRÉPARATEUR MAINTENACE MÉCANIQUE, TEREOS FRANCE, ORIGNY-SAINTE-BENOITE demeurant à SAINT-QUENTIN

- Madame VIEIRA Bernadette

EMPLOYÉE, CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST, LAON demeurant à TRAVECY

- Monsieur VIGNIER Thierry

EMPLOYÉ BANQUE, CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST, LAON demeurant à CRÉPY

- Monsieur VIVIEN Laurent

CHARGÉ AGRIS VITIS, CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST, REIMS demeurant à ESSÔMES-SUR-MARNE

Article 5 : Le secrétaire général et le directeur départemental des territoires sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture

À Laon, le 2 3 JUIN 2020

Ziad KHOURY



Arrêté portant agrément d'exploiter un établissement d'enseignement de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière dénommé «CER DU CHATEAU» à VILLERS-COTTERETS (02600)

Le Préfet de l'Aisne. Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Vu le code de la route, notamment ses articles L. 213-1 à L. 213-8 et R. 213-1 à 213-6 ;

Vu l'arrêté ministériel n° 0100026A du 8 janvier 2001 modifié relatif à l'exploitation des établissements d'enseignement à titre onéreux de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière ;

Vu l'arrêté du 8 janvier 2001 créant un registre national de l'enseignement de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière ;

Vu le courrier en date du 6 mars 2020 par lequel Monsieur Stéphane Leclerc nous informe du changement de local de son établissement d'enseignement, à titre onéreux, de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière dénommé «CER ALEXANDRE DUMAS» désormais situé 20 rue du Général Leclerc à VILLERS-COTTERETS (02600);

Vu la demande en date du 6 mars 2020 (complétée le 16 juin 2020) par laquelle M. Stéphane Leclerc fait sa demande en vue d'être autorisé à exploiter l'établissement d'enseignement, à titre onéreux, de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière, dénommé «CER ALEXANDRE DUMAS» situé 20 rue du Général Leclerc à VILLERS-COTTERETS (02600);

CONSIDÉRANT que la demande de M. Stéphane Leclerc répond aux conditions exigées ;

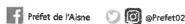
Sur proposition de Monsieur le Préfet de l'Aisne.

ARRÊTE

Article 1er - Monsieur Stéphane Leclerc, gérant de la SARL Auto-école du château est autorisé à exploiter, sous le n° E 20 002 0002 0, d'un établissement d'enseignement à titre onéreux de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière dénommé «CER ALEXANDRE DUMAS» situé 20 rue du Général Leclerc à VILLERS-COTTERETS (02600).

Article 2 - Cet agrément est délivré pour une durée de cinq ans à compter de la date du présent arrêté. Sur demande de Monsieur Stéphane Leclerc, présentée deux mois avant la date d'expiration de la validité de son agrément, celui-ci sera renouvelé si les conditions requises sont remplies.

.../...







- **Article 3** L'établissement est habilité, au vu de l'autorisation d'enseigner fournie, à dispenser les formations aux catégories de permis suivantes : AM A/A2/A1 B/B1
- **Article 4** Le présent agrément n'est valable que pour l'exploitation d'un établissement à titre personnel par son titulaire, sous réserve de l'application des prescriptions de l'arrêté ministériel du 8 janvier 2001 susvisé.
- **Article 5** En cas de changement d'adresse ou de reprise du local par un autre exploitant, une nouvelle demande d'agrément d'exploiter devra être présentée deux mois avant la date du changement ou de la reprise.
- **Article 6** Pour toute transformation du local d'activité, tout abandon ou toute extension d'une formation, Monsieur Stéphane Leclerc est tenu d'adresser une demande de modification du présent arrêté.
- **Article 7** Le nombre de personnes susceptibles d'être admises simultanément dans l'établissement, y compris l'enseignant, est fixé à 19 personnes.
- $Article\ 8-I$ En cas de fermeture temporaire ou de cessation d'activité, Monsieur Stéphane Leclerc est tenu d'en informer le préfet sans délai.
- II Monsieur Stéphane Leclerc informe également la clientèle par voie d'affichage et dans le cas d'une cessation d'activité, restitue aux élèves les dossiers réf. 02 et les livrets d'apprentissage.
- **Article 9** L'agrément peut être à tout moment suspendu ou retiré selon les conditions fixées par les articles 12 à 14 de l'arrêté ministériel du 8 janvier 2001 modifié susvisé.
- **Article 10** Le présent agrément et toute décision affectant sa validité seront inscrits dans le registre national de l'enseignement de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière créé par l'arrêté du 8 janvier 2001 modifié précité.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant à la Direction départementale des Territoires — Service : Mobilités — Unité : éducation routière — 50 boulevard de Lyon — 02011 LAON Cédex.

Article 11 – Le Préfet de l'Aisne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs. Une copie sera transmise à Monsieur Stéphane Leclerc et à Mme la déléguée départementale à la sécurité routière.

Fait à LAON, le 2 5 MIN 2020 Pour le Préfet et par délégation,

La responsable du service Mobilités

Joëlle MAIRE



PRÉFET DE L'AISNE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES Service : Mobilités

Unité : éducation routière

Arrêté portant agrément d'exploiter un établissement d'enseignement de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière dénommé «ÉCOLE DE CONDUITE BARBOSA» à COINCY (02210)

Le Préfet de l'Aisne, Chevalier l'Ordre National du Mérite

Vu le code de la route, notamment ses articles L. 213-1 à L. 213-8 et R. 213-1 à 213-6;

Vu l'arrêté ministériel n° 0100026A du 8 janvier 2001 modifié relatif à l'exploitation des établissements d'enseignement à titre onéreux de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière ;

Vu l'arrêté du 8 janvier 2001 créant un registre national de l'enseignement de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière ;

Vu le mail en date du 8 novembre 2019 par lequel Monsieur Benjamin MARTINS BARBOSA nous informe du changement du local de son établissement d'enseignement, à titre onéreux, de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière dénommé «ÉCOLE DE CONDUITE BARBOSA», désormais situé 3 grande rue à COINCY (02210);

Vu la demande en date du 3 février 2020 (complétée le 14 février 2020) par laquelle M. Benjamin MARTINS BARBOSA fait sa demande en vue d'être autorisé à exploiter l'établissement d'enseignement, à titre onéreux, de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière, dénommé «ECOLE DE CONDUITE BARBOSA» situé 3 grande rue à COINCY (02210);

CONSIDÉRANT que la demande de M. Benjamin MARTINS BARBOSA répond aux conditions exigées ;

Sur proposition de Monsieur le Préfet de l'Aisne,

ARRÊTE

Article 1er – Monsieur Benjamin MARTINS BARBOSA, gérant de la société est autorisé à exploiter, sous le n°E 20 002 0001 0, d'un établissement d'enseignement à titre onéreux de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière dénommé «ECOLE DE CONDUITE BARBOSA» situé 3 grande rue à COINCY (02120).

Article 2 – Cet agrément est délivré pour une durée de cinq ans à compter de la date du présent arrêté. Sur demande de Monsieur Benjamin MARTINS BARBOSA, présentée deux mois avant la date d'expiration de la validité de son agrément, celui-ci sera renouvelé si les conditions requises sont remplies.

Article 3 – L'établissement est habilité, au vu de l'autorisation d'enseigner fournie, à dispenser les formations aux catégories de permis suivantes :

R/R1

Article 4 – Le présent agrément n'est valable que pour l'exploitation d'un établissement à titre personnel par son titulaire, sous réserve de l'application des prescriptions de l'arrêté ministériel du 8 janvier 2001 susvisé.

.../...

- Article 5 En cas de changement d'adresse ou de reprise du local par un autre exploitant, une nouvelle demande d'agrément d'exploiter devra être présentée deux mois avant la date du changement ou de la reprise.
- Article 6 Pour toute transformation du local d'activité, tout abandon ou toute extension d'une formation, Monsieur Benjamin MARTINS BARBOSA est tenu d'adresser une demande de modification du présent arrêté.
- Article 7 Le nombre de personnes susceptibles d'être admises simultanément dans l'établissement, y compris l'enseignant, est fixé à 19 personnes.
- Article 8 I En cas de fermeture temporaire ou de cessation d'activité, Monsieur Benjamin MARTINS BARBOSA est tenu d'en informer le préfet sans délai.
- II Monsieur Benjamin MARTINS BARBOSA informe également la clientèle par voie d'affichage et dans le cas d'une cessation d'activité, restitue aux élèves les dossiers réf. 02 et les livrets d'apprentissage.
- Article 9 L'agrément peut être à tout moment suspendu ou retiré selon les conditions fixées par les articles 12 à 14 de l'arrêté ministériel du 8 janvier 2001 modifié susvisé.
- Article 10 Le présent agrément et toute décision affectant sa validité seront inscrits dans le registre national de l'enseignement de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière créé par l'arrêté du 8 janvier 2001 modifié précité.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant à la Direction départementale des Territoires – Service : Mobilités – Unité : éducation routière – 50 boulevard de Lyon – 02011 LAON Cédex.

Article 11 – Le Préfet de l'Aisne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs. Une copie sera transmise à Monsieur Benjamin MARTINS BARBOSA et à la déléguée départementale à la sécurité routière.

Fait à LAON, le M/03/2020 Pour le Préfet et par délégation,

> La Déléguée à Éducation Routière de l'AISHE

Stephanie LEHERLE



Arrêté n°2020-1530 relatif à la limitation de mouvements des animaux des espèces ovine et caprine

Le Préfet de l'Aisne, Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2215-1;

Vu le code rural et de la pêche maritime, et notamment ses articles R. 214-73 à R. 214-75 et D. 212-26;

Vu le décret du Président de la République du 7 novembre 2019 nommant Monsieur Ziad KHOURY, Préfet de l'Aisne :

Considérant qu'à l'occasion de la fête musulmane de l'Aïd al-Adha chaque année, de nombreux ovins et caprins sont transportés dans le département de l'Aisne pour y être abattus ou livrés aux particuliers en vue de la consommation;

Considérant que de nombreux animaux sont abattus dans des conditions clandestines, contraires aux règles d'hygiène préconisées en application de l'article L.231 -1 du code rural et de la pêche maritime et aux règles de protection animale édictées en application de l'article L. 214-3 du code rural et de la pêche maritime;

Considérant qu'afin de sauvegarder la santé publique, et d'assurer la protection animale, il est nécessaire de réglementer temporairement la circulation et l'abattage des animaux vivants des espèces concernées;

Sur proposition de la directrice départementale de la protection des populations de l'Aisne

ARRÊTE

Article 1er:

Aux fins du présent arrêté, on entend par:

- Exploitation: tout établissement, toute construction, ou dans le cas d'un élevage en plein air, tout lieu, dans lequel des animaux sont détenus, élevés ou manipulés de manière permanente ou temporaire, à l'exception des cabinets ou cliniques vétérinaires; la présente définition concerne notamment les exploitations d'élevage et les centres de rassemblement, y compris les marchés;
- Détenteur: toute personne physique ou morale responsable d'animaux, même à titre temporaire, à l'exception des cabinets ou cliniques vétérinaires et des transporteurs.





Article 2:

La détention d'ovins ou de caprins par toute personne non déclarée à l'Établissement régional de l'élevage (ERE, 1 rue René Blondelle, BP57, 02 003 LAON Cedex), conformément à l'article D. 212-26 du code rural et de la pêche maritime, est interdite.

Article 3:

Le transport d'ovins ou de caprins vivants est interdit dans le département de l'Aisne, sauf dans les cas suivants :

- le transport à destination des abattoirs agréés ainsi qu'à destination des cabinets ou cliniques vétérinaires :
- le transport entre deux exploitations dont le détenteur des animaux a préalablement déclaré son activité à l'ERE, conformément à l'article D. 212-26 du code rural et de la pêche maritime. Le passage des animaux par des centres de rassemblement est également autorisé si ces derniers sont déclarés à l'ERE.

Article 4:

L'abattage rituel est interdit hors des abattoirs agréés conformément à l'article R. 214-73 du code rural et de la pêche maritime.

Article 5:

Le présent arrêté s'applique du vendredi 24 juillet 2020 au dimanche 2 août 2020 inclus.

Article 6:

Le secrétaire général de la préfecture, les sous-préfets, le directeur de Cabinet, la directrice départementale de la protection des populations, le directeur départemental de la sécurité publique, le colonel du Groupement de gendarmerie de l'Aisne, les Maires du département, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Aisne.

Fait à Laon, le 2 9 JUIN 2020

Ziad KHOURY



Liberté Égalité Fraternité

N° 2020-1

Arrêté portant subdélégation de signature aux agents de la direction régionale Département de l'Aisne

LA DIRECTRICE RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES PAR INTERIM

Vu le Code de l'environnement ;

Vu le Code du patrimoine ;

Vu le Code de l'urbanisme ;

Vu le Code de justice administrative ;

Vu la loi n° 82-213 du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et aux libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République;

Vu les décrets n° 97-1200 modifié du 19 décembre 1997 et n° 97-1201 du 24 décembre 1997 pris pour l'application au Ministère de la Culture et de la Communication de l'article 2 du décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles :

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, et notamment ses articles 43 et 44 ;

Vu le décret n° 2010-633 du 8 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales des affaires culturelles ;

Vu le décret du 21 avril 2016 portant nomination de Monsieur Michel LALANDE en qualité de préfet de la région Nord-Pas-de-Calais Picardie, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord ;

Vu l'arrêté du 5 janvier 2017 nommant Madame Frédérique BOURA, directrice régionale adjointe des affaires culturelles des Hauts-de-France ;

Vu le décret du Président de la République du 7 novembre 2019 nommant M. Ziad KHOURY, préfet de l'Aisne ;

Vu la décision du 19 juin 2020 confiant l'intérim de l'emploi de directeur régional des affaires culturelles des Hauts-de-France à Madame Frédérique BOURA;

Vu l'arrêté n°2020-117 du 29 juin 2020 portant délégation de signature à Madame Frédérique BOURA, directrice régionale des affaires culturelles des Hauts-de-France par intérim ;

<u>Article 1^{er}</u> - Subdélégation de signature est accordée à Monsieur Laurent PRADOUX, chef de l'UDAP de l'Aisne, pour signer la totalité des actes suivants :

- tous documents, actes, décisions et correspondances afférents à la mise en œuvre des missions et attributions de la DRAC en matière d'architecture, d'environnement et d'urbanisme ;
- toutes les autorisations spéciales de travaux requises par le code du patrimoine et par le code de l'environnement :

<u>Article 2</u> - L'arrêté n°2019-624 du 11 décembre 2019 portant subdélégation de signature aux agents de la direction régionale est abrogé à compter du 1er juillet 2020.

<u>Article 3</u> - Madame Frédérique BOURA, en qualité de directrice régionale des affaires culturelles par intérim des Hauts-de-France, est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé, transmis au préfet et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Lille, le

O 1 JUIL 2020

Pour le Préfet,

La directrice régionale des affaires culturelles par intérim,

Frédérique BOURA

Conformément aux dispositions des articles R 521-1 et R 421-5 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans le délai de 2 mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr